



MAIRIE

DE

SAINT-MARTIN-EN-GÂTINOIS

3, Grande-Rue

71350

Téléphone-répondeur 03 85 91 81 73

PROCES VERBAL
Séance du conseil Municipal
du 05 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre à vingt heures, s'est réuni le Conseil Municipal à la Mairie sous la Présidence de Monsieur CHATRY Georges,

Présents : Messieurs LAUQUIN Gérard- CHATRY Georges- CHATRY Julien- ACHAIN Etienne- ROBLET Jean-Paul -Madame FEVRE Violaine-

Absents : ROUSSOT Christelle - SAUNOIS Ludovic – AUBLANC Véronique (Procuration à Monsieur ACHAIN Etienne)- GILLE René

Secrétaire de séance : LAUQUIN Gérard

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, le Procès-Verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Monsieur LAUQUIN Gérard est nommé secrétaire de séance.

Energie Renouvelable

Dans le cadre de l'application de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023, les communes doivent déterminer des zones d'accélération d'Energie Renouvelable (ZAER). Ce dispositif permettra de déterminer des zones d'implantation possible de photovoltaïque en toiture ou au sol, bio-masse ou géothermie ainsi que les zones d'exclusions sur des terrains et bâtiments communaux et/ou privés. Le conseil municipal s'oriente vers des panneaux photovoltaïques en toiture sur l'ensemble de la commune. Un questionnaire et des permanences seront organisés afin de recueillir les avis.

Parcelle Z64

La parcelle ZB64 est en vente pour la somme de 1100 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'accueillir la parcelle ZB64 pour 1100 €.

Chemin d'exploitation 112

Le chemin d'exploitation 112 est à la propriété de l'association Foncière. Afin de permettre de planifier de circuits de balades pédestre avec l'office du tourisme, il serait opportun de basculer ce chemin comme propriété de la commune.

Travaux 2024

- Elagage platane cour de la mairie
- Achats de panneaux voisins vigilants, lieudit de la commune et panneau STOP
- Travaux de réfection toiture de l'église choix des tuiles en neoplate (Monsieur LAUQUIN étant concerné sort de la salle)
- Achat de 2 caves urne l'entreprise Marchand est retenu pour la somme de 460 € TTC

Divers

- Validation des dimensions des photos (65*55)
- Logement presbytère changement de la VMC est diverses réparations à prévoir
- Lampadaire ne fonctionne pas, un signalement auprès du SYDESL sera effectué.
- Visite du sous-préfet le 20 décembre à 14h30
- Les vœux du maire auront lieu le 04 janvier 2024 à 18h00
- Planning téléthon

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le secrétaire de séance
Monsieur LAUQUIN Gérard

Le Maire
Monsieur CHATRY Georges

